Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 022-212201115-20260921-2026_09_008-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
## COMMUNE DE LANMODEZ

Nombre de Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 9
Votants : 11

Date de la convocation : 17/09/2026

L'an deux mil vingt-six,
Le Lundi 21 septembre à 18 h 00
Le Conseil Municipal de la Commune de LANMODEZ
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire A la Mairie, sous la présidence, de Madame Lognoné Jamila, Maire.
**Etaient présents** : Mesdames LE BIDEAU Noémie, IZAUTE Marie Emmanuelle, ROLLAND-CAVELAN Nolwenn, DOMANCICH Lydie et Messieurs ROMBAUT Philippe, PARANTHOËN Rémi, LUCAS Fabien et BOULANGER Pierre Pascal.
**Absents** : Monsieur JOUAN Patrick procuration à Monsieur BOULANGER Pierre Pascal et Madame DURAND Sylvie procuration à Mme IZAUTE Marie-Emmanuelle.
**Secrétaire** : Madame IZAUTE Marie Emmanuelle a été élue secrétaire.

---

## CORRESPONDANT INCENDIE POUR LA COMMUNE DE LANMODEZ

Madame La Maire informe le conseil municipal qu'il s'avère nécessaire de désigner un correspondant incendie pour la commune de LANMODEZ. Madame LE BIDEAU Noémie est proposée pour être la correspondante incendie pour la commune.

Le Conseil Municipal par 11 voix pour :

- **DECIDE** que Madame LE BIDEAU Noémie est désignée correspondante incendie pour la commune de LANMODEZ
- **AUTORISE** Madame La Maire à signer tous documents nécessaires à cette désignation.
- Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
La Maire
Lognoné Jamila.

MAIRIE DE LANMODEZ 22610

J Lognoné

Certifié exécutoire par transmission, Le 5/10/2026 En Préfecture des Côtes d'Armor
La Maire, Lognoné Jamila.

J Lognoné

MAIRIE DE LANMODEZ 22610